

Commune de BRY

République française, Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 9 avril 2024

Convocation en date du : 2 avril 2024

Nombre de Membres : 11

En exercice ayant pris part à la délibération : 9 dont 1 procuration

Le neuf avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des associations de Bry sous la présidence de Monsieur Bertrand FLAMENT, Maire.

Etaient présents : Messieurs FLAMENT, LHOTELLERIE, MARLIN, DESTOMBES, LEDIEU,
Mesdames FOURNIER, DELOBEL, SERET, THIRY

Absents excusés : Madame GRAUX
Monsieur ROMAIN (pouvoir à Mme Delobel)

Secrétaire de séance : Madame FOURNIER Véronique

OBJET : DELIBERATION 009/2024 – Vote du Budget Primitif 2024

Vu l'instruction M57 ;

Vu les Budgets de l'exercice 2023 prouvés ;

Vu l'Etat des Restes à Réaliser au 31/12/2023 ;

Vu la délibération n°005/2024 portant vote du Compte administratif 2023 ;

Vu la délibération n°006/2023 portant affectation du résultat de fonctionnement 2022 ;

Vu la délibération n°008/2024 portant sur la fongibilité asymétrique des crédits pour l'exercice 2024 ;

Vu le rapport de la commission des finances,

Monsieur Bertrand FLAMENT, Maire, rappelle les caractéristiques du budget primitif et invite Monsieur Denis LHOTELLERIE, Adjoint au Maire chargé des finances, à faire la présentation du budget primitif 2024.

Après exposé et débat, le Conseil Municipal décide **10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** ce qui suit :

- **Budget Primitif de Fonctionnement**

FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
	Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
	011	144.542,48	002	86.644,37
012	95.050,00	013	27.023,64	
014	12.696,00	70	1.129,07	

	023	60.000,00	73	54.000,00
	65	85.071,00	731	160.662,00
	66	6.515,34	74	55.485,74
	67	450,00	75	19.351,00
			77	29,00
TOTAL		404.324,82		404.324,82

- **Budget Primitif d'Investissement**

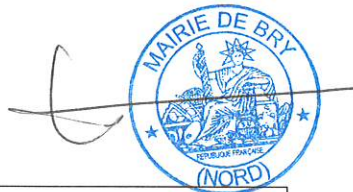
INVESTISSEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
	Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
	041	16.438,87	001	89.176,16
16	169.224,44	021	60.000,00	
20	26.697,77	024	382.400,00	
21	58.753,37	041	16.438,87	
23	400.000,00	10	41.585,04	
		13	29.847,22	
TOTAL		671.114,45		671.114,45

Fait et délibéré à Bry, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Bertrand FLAMENT

La Secrétaire de séance,
Véronique FOURNIER



Publiée le : 15/04/2024
Transmise au Représentant de l'État par voie dématérialisée selon le bordereau d'acquittement.
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

ARRETE ET SIGNATURES



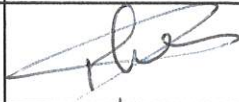
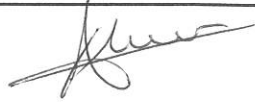
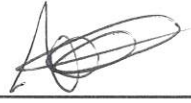




Présenté par le Maire,
A Bry, le 09/04/2024
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Bry, le 09/04/2024

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 02/04/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Bertrand FLAMENT	
LHOTELLERIE Denis	
MARLIN Pascal	
MARLIN Pascal FOURNIER Veronique	
MARLIN Pascal DELOBEL Adeline	
DESTOMBES Jean-François	
GRAUX Sandra	Absente excusé
LEDIEU Jean-Marc	
ROMAIN Matthieu	Absent excusé Pouvoir à Mme DELOBEL
SERET Stéphanie	
THIRY Laurence	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 16/04/24, et de la publication le 15/04/24

A Bry, le 09/04/24



